



# Montmorot

Mairie de Montmorot - 2, place de la Mairie - 39570 MONTMOROT - Tél. : 03 84 47 02 33 - Fax : 03 84 43 07 73

## VILLE DE MONTMOROT ANNEE SCOLAIRE 202 -202 INSCRIPTION DANS UNE ECOLE PUBLIQUE DE MONTMOROT

**Demande pour l'Ecole :**       MATERNELLE       ELEMENTAIRE

<b>Enfant à inscrire :</b>	
Nom :	Date de naissance :
Prénoms :	A :
	Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin

L'enfant habite chez :  ses parents     sa mère     son père     son tuteur ou sa tutrice     autre (famille d'accueil)

<b>Nom, prénom et adresse du (des) responsable(s) légal (aux) :</b>	
Qualité : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur	Qualité : <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tutrice
Nom :	Nom :
Prénom :	Nom d'épouse :
Adresse :	Prénom :
CP et Ville :	Adresse :
Tel du domicile :	CP et Ville :
Tél. portable personnel :	Tél. du domicile :
Tél. professionnel :	Tél. portable personnel :
Courriel :	Tél. professionnel :
	Courriel :
<b>Attention : Veuillez communiquer, dans les plus brefs délais, tout changement de coordonnées ou de situation au cours de l'année scolaire à la Mairie (voir coordonnées au verso).</b>	

Situation familiale  Mariés     Vie maritale ou P.A.C.S     Divorcés ou Séparés     Célibataire     Veuf (ve)

Ecole fréquentée auparavant :

Frères et sœurs

NOM :	Prénom :	Date de naissance :	ECOLE COLLEGE LYCEE

**Pièces à joindre :**

- ✓ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation,
- ✓ Un justificatif de domicile : bail de location, acte de vente, taxe d'habitation et une facture d'électricité ou de gaz, de moins de 3 mois,
- ✓ En cas de domicile différent du père et de la mère, joindre un justificatif de domicile pour chacun des parents.
- ✓ Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

**ENGAGEMENT DES PARENTS**

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler, dans les plus brefs délais, à la Ville de MONTMOROT tout changement dans la situation de l'enfant au cours de sa scolarité.**

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L. 433-19 et L. 441-7 du Code Pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L. 313-1 et L. 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

En application de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous êtes informés que :

- ✓ les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n° 91-220 de l'Education Nationale en vue de la scolarisation des enfants,
- ✓ les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de MONTMOROT, de l'Education Nationale et de la Recette des Finances.
- ✓ vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

Montmorot, le

« Lu et approuvé »  
(à écrire de manière manuscrite)  
La Mère ou Tutrice (signature)

« lu et approuvé »  
(à écrire de manière manuscrite)  
Le Père ou Tuteur (signature)

Le Maire,

André BARBARIN

Dossier à renvoyer à : Mairie de MONTMOROT – 2 Place de la Mairie - 39570 MONTMOROT
---

Site internet de la Ville de MONTMOROT : <a href="http://www.montmorot.fr">www.montmorot.fr</a> Adresse électronique : <a href="mailto:mairie@montmorot.fr">mairie@montmorot.fr</a>
--